

Questions orales

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

M. Jim Fulton (Skeena): Ma question s'adresse au premier ministre. En raison de l'énorme quantité de déchets radioactifs que produisent les réacteurs Slowpoke III, le premier ministre entend-il tenir une enquête publique sur l'élimination des déchets des réacteurs si le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et l'EACL donnaient suite à leur projet?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je me demande si le député est en faveur ou non de l'installation de ces réacteurs dans le nord du Canada. Pour ce qui est de l'élimination des déchets de radium, nous tenons actuellement des consultations avec le gouvernement provincial et différents organismes afin de trouver une méthode rapide et sûre. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de tenir une enquête publique.

* * *

LES DOUANES ET L'ACCISE

L'OUVREMENT DU COURRIER—LA MESURE ENVISAGÉE

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Le ministre du Revenu national étant absent, madame le Président, c'est au leader du gouvernement à la Chambre que je m'adresse. Sans doute se souvient-il que j'ai demandé la semaine dernière au ministre du Revenu national si le gouvernement entendait insérer dans la nouvelle loi sur les douanes, loi qui, selon le ministre, serait déjà prête, des dispositions autorisant l'ouverture du courrier de première classe aux fins de découvrir de la contrebande, des narcotiques ou autre chose. Le ministre n'a pas répondu à cette partie de ma question. Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous dire si des dispositions de ce genre figureront dans la nouvelle loi sur les douanes?

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le président, j'étais là lorsque le député a posé sa question à mon collègue le ministre du Revenu national et j'ai entendu ce que celui-ci lui a répondu. Je pense qu'il lui a répondu avec beaucoup de sagesse. Il a dit en effet qu'il tiendrait compte de l'idée du député et que sa tâche serait grandement simplifiée s'il obtenait l'assurance que la Chambre adoptera ce projet de loi d'ici la fin du mois de juin. Je trouve que l'idée du député mérite qu'on s'y arrête.

Nous envisagerions sûrement d'insérer ces dispositions dans le projet de loi si nous pouvions compter sur l'appui du député et des autres membres de son parti. Le député, je le sais, a été ministre du revenu national. Il a ces dispositions à cœur. S'il collabore avec nous et si la Chambre réussit à adopter le projet de loi en question d'ici la fin de juin, les chances sont bonnes pour que les dispositions en question y figurent.

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je n'ai aucun pouvoir pour ce qui est de faire adopter le

projet de loi avant la fin du mois de juin, mais je suis bien entendu fort inquiet à propos de ses dispositions, tout comme beaucoup d'autres Canadiens d'ailleurs, non seulement en ce qui a trait à l'ouverture du courrier, mais aussi en ce qui a trait à toute une série de changements. Tout le milieu des affaires du Canada s'intéresse de très près à ces révisions qu'on attend depuis longtemps, comme son collègue le lui confirmera.

Est-ce que le ministre pourrait s'engager devant la Chambre à nous présenter ce projet de loi au moins en première lecture, de sorte que, si la mesure est adoptée avant la fin de juin ou plus tard au cours de la session, selon le cas, les circonscriptions visées auront la possibilité de l'étudier? Il s'agit d'un projet de loi volumineux, de moins me l'a-t-on laissé entendre, et il renferme des modifications assez audacieuses.

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Certainement, madame le Président, je suis entièrement disposé à discuter de cette proposition avec le ministre du Revenu national. Mais là encore, le député nous serait d'une aide précieuse si, de son côté, il s'employait à convaincre son leader parlementaire de faciliter l'adoption de la mesure dans les plus brefs délais possibles, puisque celle-ci est si importante et si urgente.

* * *

LES ROUTES

LA RECONSTRUCTION DE LA ROUTE DE YELLOWHEAD—
DEMANDE DE PRISE EN CONSIDÉRATION

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Je sais qu'il se rend compte de l'importance et de la valeur de la route Yellowhead dans l'ouest du Canada. Je sais qu'il est au courant des nombreuses instances formulées par les promoteurs de la route de Yellowhead à son ministère afin d'obtenir des fonds pour la reconstruction de cette deuxième route transcanadienne très importante.

Compte tenu du budget et du fonds de projets spéciaux de relance, le ministre des Transports pourrait-il nous dire s'il a demandé à son collègue, ministre d'État au Développement économique, s'il serait possible d'inclure la reconstruction de la route de Yellowhead dans ce programme?

M. Hnatyshyn: Via Saskatoon.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): En ce qui a trait à la première partie de la question, madame le Président, en effet, je me rends compte de l'importance de la route. Il y a quelques années, on jugeait qu'il n'était pas essentiel que le gouvernement fédéral participe à ce projet parce que les provinces de l'Ouest étaient riches et que ce projet ne faisait pas partie du principal réseau routier transcanadien.

La réponse à la deuxième partie de la question est non, ce projet n'a pas été considéré comme une des possibilités aux termes du programme de relance.